



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 222.

M. ALTEMEYER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 222 — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation (protection des locataires contre l'augmentation des coûts des services publics)/The Residential Tenancies Amendment Act (Protecting Tenants from Rising Utility Costs)*.

Il s'élève un débat.

M. ALTEMEYER intervient.

MM. SMOOK, ALLUM, GERRARD, FLETCHER, REYES, SARAN et NESBITT posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. SMOOK, GERRARD, REYES et NESBITT interviennent. M. SMITH (Southdale) exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. LINDSEY présente la proposition suivante :

Proposition n° 9 : Indemnisation des travailleurs pour le stress lié au travail

Attendu :

que tous les travailleurs méritent d'être en santé, en sécurité et heureux dans leur lieu de travail;

que tout travailleur qui souffre d'un trouble mental en raison d'un incident traumatisant au travail, d'un niveau de stress anormal attribuable au travail, d'un changement des conditions de travail ou de la nature du travail, de mesures disciplinaires ou d'un licenciement devrait être protégé et indemnisé;

que le comité chargé d'examiner la *Loi sur les accidents du travail* se penche actuellement sur les dispositions de cette loi, conformément à son obligation législative, et qu'il examine des lois adoptées ailleurs dans le but d'améliorer la couverture offerte aux travailleurs du Manitoba;

que dans le cadre de cet examen, le comité devrait tenir compte de la santé mentale et des conséquences qu'ont les troubles mentaux liés au stress sur les travailleurs manitobains et leurs familles;

que le comité devrait envisager d'élargir la couverture offerte aux travailleurs qui souffrent d'un trouble mental causé par le stress lié à leur emploi;

que la couverture devrait reconnaître tous les troubles mentaux causés par le stress qui sont diagnostiqués par un médecin ou un psychologue et qui sont énumérés dans le *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*;

que pour veiller à ce que l'examen soit effectué de manière claire et transparente pour tous les travailleurs et tous les employeurs, la Commission des accidents du travail devrait rendre public le rapport intégral portant sur l'examen du comité, notamment en le publiant sur son site Web, après son dépôt à l'Assemblée,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à élargir la couverture offerte aux travailleurs qui souffrent d'un trouble mental causé par le stress survenu au travail et à publier en ligne le rapport découlant de l'examen effectué par le comité.

Il s'élève un débat.

M. LINDSEY intervient.

M. MARTIN, M<sup>mes</sup> FONTAINE et GUILLEMARD ainsi que MM. GERRARD et SARAN posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. MARTIN et SWAN, M<sup>me</sup> la ministre SQUIRES ainsi que M. GERRARD interviennent. M<sup>me</sup> GUILLEMARD exerce son droit de parole jusqu'à 11 h 55 et le conserve pour la reprise du débat.

---

Conformément au paragraphe 33(8) du *Règlement*, la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la défense de la sécurité des travailleurs sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

Conformément au paragraphe 24(2) du *Règlement*, le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi choisi 212.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. LAGIMODIERE voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 212 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux espèces envahissantes/The Invasive Species Awareness Week*.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. FLETCHER propose la première lecture du projet de loi 215 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

M<sup>me</sup> SQUIRES, *ministre du Développement durable*, fait une déclaration au sujet du Jour de la Terre.

M. ALTEMEYER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

M. WISHART, *ministre de l'Éducation et de la Formation*, fait une déclaration au sujet de la Semaine de l'éducation.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, MM. GERRARD, SARAN et FLETCHER font des observations sur la déclaration.

---

L'Assemblée permet le retour aux déclarations de ministre afin de permettre à MM. SARAN et FLETCHER de faire des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. BINDLE, M<sup>me</sup> la *ministre* CLARKE ainsi que MM. ALTEMEYER, GRAYDON et GERRARD font des déclarations de député.

---

Après la période des questions orales, M. SARAN soulève une question de privilège au sujet de l'ordre des questions posées par les députés indépendants durant la période des questions.

M. FLETCHER intervient. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

---

Après la période des questions orales, M. FLETCHER invoque le *Règlement* au sujet de l'ordre des questions posées par les députés indépendants durant la période des questions.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité. (A. Richert, K. Bennett, E. Seo et autres)

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (J. Smith, M. Korowski, K. McNeil et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à appuyer une augmentation du financement visant la sécurité et la sûreté des étudiants et des membres du corps professoral de l'Université de Winnipeg, des membres de la collectivité et des particuliers qui entretiennent des liens étroits avec l'université et à reconnaître que celle-ci est une institution située au centre-ville qui a besoin de soutien supplémentaire pour veiller à ce que ses portes demeurent ouvertes à l'ensemble de la collectivité.

M<sup>me</sup> FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre du Manitoba et la ministre de la Justice à ordonner immédiatement la tenue d'une enquête publique sur les systèmes qui ont joué un rôle dans la vie et le décès de Tina Fontaine ainsi que sur le fonctionnement de l'administration de la justice après son décès et faire en sorte que le mandat de l'enquête publique soit défini conjointement avec les gardiens de Tina Fontaine ou avec l'agent nommé par ces derniers.

---

Après la présentation de pétitions, M. FLETCHER soulève une question de privilège et indique que l'Assemblée ne devrait pas examiner le projet de loi 4 étant donné que la question dont il traite est actuellement devant les tribunaux.

La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

---

Après la présentation de pétitions, M. FLETCHER invoque le *Règlement* et indique que l'Assemblée ne devrait pas examiner le projet de loi 4 étant donné que la question dont il traite est actuellement devant les tribunaux.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

---

Après la présentation de pétitions, M. FLETCHER invoque le *Règlement* une fois de plus et indique que l'Assemblée ne devrait pas examiner le projet de loi 4 étant donné que la question dont il traite est actuellement devant les tribunaux.

La présidente déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act.*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. WIEBE, GERRARD et FLETCHER interviennent.

MM. WIEBE, GERRARD et FLETCHER posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 5.

(Document parlementaire n° 47)

---

Pendant le débat, M. FLETCHER invoque le *Règlement* au sujet de la période des questions portant sur les projets de loi émanant du gouvernement, laissant entendre que le ministre aurait continué de parler après la fin de la période de 15 minutes.

Le président adjoint déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public/The Public Sector Compensation Disclosure Amendment Act.*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. WIEBE, GERRARD et FLETCHER interviennent.

MM. WIEBE, GERRARD et FLETCHER posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 6.

(Document parlementaire n° 48)

---

M. le *ministre* SCHULER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 14 — *Loi sur la modernisation des lois relatives à la circulation et au transport/The Traffic and Transportation Modernization Act*.

(Recommandé par l'administrateur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SCHULER ainsi que MM. MALOWAY et GERRARD interviennent.

MM. MALOWAY et GERRARD posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* SCHULER dépose le message de l'administrateur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 14.

(Document parlementaire n° 49)

---

M. le *ministre* WHARTON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (efficacité accrue)/The Planning Amendment Act (Improving Efficiency in Planning)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* WHARTON ainsi que MM. ALLUM, GERRARD, FLETCHER et SARAN interviennent.

MM. ALLUM, GERRARD et FLETCHER posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* PEDERSEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 20 — *Loi n<sup>o</sup> 2 modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act (2)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* PEDERSEN ainsi que MM. LINDSEY et GERRARD interviennent.

MM. LINDSEY et GERRARD posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 22 — *Loi sur les conseillers de la Reine/The Queen's Counsel Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON, M<sup>me</sup> FONTAINE ainsi que MM. GERRARD et FLETCHER interviennent.

M<sup>me</sup> FONTAINE ainsi que MM. GERRARD et FLETCHER posent des questions à la ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 23 — *Loi modifiant la Loi sur les contrats à terme de marchandises et la Loi sur les valeurs mobilières/The Commodity Futures Amendment and Securities Amendment Act*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN ainsi que MM. WIEBE et GERRARD interviennent.

MM. WIEBE et GERRARD posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 23.

(Document parlementaire n° 50)

---

M. le *ministre* GOERTZEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs et les produits servant à vapoter (interdiction de consommer du cannabis dans les endroits publics extérieurs)/The Non-Smokers Health Protection and Vapour Products Amendment Act (Prohibiting Cannabis Consumption in Outdoor Public Places)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. SWAN et GERRARD interviennent.

MM. SWAN et GERRARD posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 26 — *Loi modifiant diverses lois en matière de conduite avec facultés affaiblies/The Impaired Driving Offences Act (Various Acts Amended)*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON, M<sup>me</sup> FONTAINE et M. GERRARD interviennent.

M<sup>me</sup> FONTAINE ainsi que MM. GERRARD et SARAN posent des questions à la ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* STEFANSON dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 26.

(Document parlementaire n° 51)

---



**Jeudi 19 avril 2018**

---

La séance est levée à 20 h 17, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger